

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville \$ 4.00
Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

12eme. ANNEE No. 210

OTTAWA, SAMEDI 10 OCTOBRE 1891

LE NUMERO 2 CENTS

LEDA LAMONTAGNE

Son proces a Sherbrooke

SEANCE DU 7 OCTOBRE
PR. RUE DE LA DEFENSE
Elimina Robert, épouse de Calixte Pilon, demeurant à Newton Junction, New Hampshire.

L'accusée est arrivée chez moi, il y aura trois ans au mois de novembre prochain. Elle a eu son enfant le 12 janvier suivant. Je connais bien Albina Houle, depuis environ quatre ans ; mon fils a été marié avec elle. Quand Albina Houle est partie de chez nous, en janvier 1890, Léda était partie de chez nous dans le temps. Léda s'est sauvée la journée que les détectifs sont venus, elle a reconnu M. Moc, le constable d'ici, et s'est sauvée.

Le détectif Jos Coupal nous avait fait accroître qu'il était obligé de soustraire aux poursuites d'une jeune fille de Boston, et afin de le cacher, nous l'avons pris en pension et l'avons fait passer pour mon neveu. C'est mon garçon qui avait arrangé toute l'affaire.

Je suis arrivée ici lundi. J'ai vu Albina Houle hier ; je m'en suis allée avec elle de la cour à l'hôtel, hier midi. Avant dîner, nous avons pris ensemble, elle, madame Comeau et moi, un verre de punch chaud. J'avais froid et je voulais me réchauffer. J'ai pris la moitié de mon verre environ ; je ne l'ai pas tout bu, parce qu'il était trop fort.

Question : Albina Houle a-t-elle pris le sien ?
R. Oui, le sien et le reste du mien, et je n'ai pas été obligée de lui donner les doigts !

Le substitut du Procureur Général M. C. Bélanger, avec son habileté bien connue, s'est appliqué à faire ressortir la culpabilité de l'accusée d'ensemble de la preuve, a démontré sa participation tacite et volontaire sinon active à l'acte criminel.

Après que M. Moc fut venu, elle s'est déclarée comme étant Léda Lamontagne, et nous a raconté à la maison son histoire. Elle a dit que son mari avait été tué, qu'ils étaient jetés sur le lit, la lampe étant baissée, que vers deux heures et demie ils ont entendu frapper, son mari est allé ouvrir, elle a entendu un coup de pistolet et le bruit de la lampe qui se brisait, elle s'est sauvée et a perdu connaissance, et quand elle est revenue à elle, sur la côte, elle a aperçu le feu. Je n'ai pas entendu l'accusée conter d'autre histoire que celle là.

Quant le grand constable Moc et les détectifs sont venus chez nous, Léda les avait vus venir et s'était cachée dans un cachette à la maison, le même soir, elle est partie de chez nous.

J'ai dit dans mon examen en chef, que je suis venue ici pour sauver une innocente et contredire une menteuse, je parlais d'innocence, le temps qu'elle a été chez nous, ce qu'elle a fait par ici, je ne le sais pas, mais chez nous, l'accusée a eu un bon comportement, sous tous les rapports, on ne peut pas rien demander de mieux.

C'est McCormick, Jos Coupal et Fournier qui ont arrêté Léda chez nous, le dimanche à quatre heures du matin ; elle a été arrêtée en vertu d'une entente avec moi et M. McCormick, c'est moi qui l'ai livrée. Je faisais cela pour me sauver de la prison moi même ; un chat qui se noie se grippe ou il peut. Ils m'avaient promis d'arrêter les poursuites contre moi pour vente de boissons sans licence. Je n'en voulais pas à Léda dans ce temps là.

Le substitut du Procureur Général M. C. Bélanger, avec son habileté bien connue, s'est appliqué à faire ressortir la culpabilité de l'accusée d'ensemble de la preuve, a démontré sa participation tacite et volontaire sinon active à l'acte criminel.

Après que M. Moc fut venu, elle s'est déclarée comme étant Léda Lamontagne, et nous a raconté à la maison son histoire. Elle a dit que son mari avait été tué, qu'ils étaient jetés sur le lit, la lampe étant baissée, que vers deux heures et demie ils ont entendu frapper, son mari est allé ouvrir, elle a entendu un coup de pistolet et le bruit de la lampe qui se brisait, elle s'est sauvée et a perdu connaissance, et quand elle est revenue à elle, sur la côte, elle a aperçu le feu. Je n'ai pas entendu l'accusée conter d'autre histoire que celle là.

Quant le grand constable Moc et les détectifs sont venus chez nous, Léda les avait vus venir et s'était cachée dans un cachette à la maison, le même soir, elle est partie de chez nous.

J'ai dit dans mon examen en chef, que je suis venue ici pour sauver une innocente et contredire une menteuse, je parlais d'innocence, le temps qu'elle a été chez nous, ce qu'elle a fait par ici, je ne le sais pas, mais chez nous, l'accusée a eu un bon comportement, sous tous les rapports, on ne peut pas rien demander de mieux.

C'est McCormick, Jos Coupal et Fournier qui ont arrêté Léda chez nous, le dimanche à quatre heures du matin ; elle a été arrêtée en vertu d'une entente avec moi et M. McCormick, c'est moi qui l'ai livrée. Je faisais cela pour me sauver de la prison moi même ; un chat qui se noie se grippe ou il peut. Ils m'avaient promis d'arrêter les poursuites contre moi pour vente de boissons sans licence. Je n'en voulais pas à Léda dans ce temps là.

Le substitut du Procureur Général M. C. Bélanger, avec son habileté bien connue, s'est appliqué à faire ressortir la culpabilité de l'accusée d'ensemble de la preuve, a démontré sa participation tacite et volontaire sinon active à l'acte criminel.

Après que M. Moc fut venu, elle s'est déclarée comme étant Léda Lamontagne, et nous a raconté à la maison son histoire. Elle a dit que son mari avait été tué, qu'ils étaient jetés sur le lit, la lampe étant baissée, que vers deux heures et demie ils ont entendu frapper, son mari est allé ouvrir, elle a entendu un coup de pistolet et le bruit de la lampe qui se brisait, elle s'est sauvée et a perdu connaissance, et quand elle est revenue à elle, sur la côte, elle a aperçu le feu. Je n'ai pas entendu l'accusée conter d'autre histoire que celle là.

Quant le grand constable Moc et les détectifs sont venus chez nous, Léda les avait vus venir et s'était cachée dans un cachette à la maison, le même soir, elle est partie de chez nous.

J'ai dit dans mon examen en chef, que je suis venue ici pour sauver une innocente et contredire une menteuse, je parlais d'innocence, le temps qu'elle a été chez nous, ce qu'elle a fait par ici, je ne le sais pas, mais chez nous, l'accusée a eu un bon comportement, sous tous les rapports, on ne peut pas rien demander de mieux.

C'est McCormick, Jos Coupal et Fournier qui ont arrêté Léda chez nous, le dimanche à quatre heures du matin ; elle a été arrêtée en vertu d'une entente avec moi et M. McCormick, c'est moi qui l'ai livrée. Je faisais cela pour me sauver de la prison moi même ; un chat qui se noie se grippe ou il peut. Ils m'avaient promis d'arrêter les poursuites contre moi pour vente de boissons sans licence. Je n'en voulais pas à Léda dans ce temps là.

Le substitut du Procureur Général M. C. Bélanger, avec son habileté bien connue, s'est appliqué à faire ressortir la culpabilité de l'accusée d'ensemble de la preuve, a démontré sa participation tacite et volontaire sinon active à l'acte criminel.

Le substitut du Procureur Général M. C. Bélanger, avec son habileté bien connue, s'est appliqué à faire ressortir la culpabilité de l'accusée d'ensemble de la preuve, a démontré sa participation tacite et volontaire sinon active à l'acte criminel.

Après que M. Moc fut venu, elle s'est déclarée comme étant Léda Lamontagne, et nous a raconté à la maison son histoire. Elle a dit que son mari avait été tué, qu'ils étaient jetés sur le lit, la lampe étant baissée, que vers deux heures et demie ils ont entendu frapper, son mari est allé ouvrir, elle a entendu un coup de pistolet et le bruit de la lampe qui se brisait, elle s'est sauvée et a perdu connaissance, et quand elle est revenue à elle, sur la côte, elle a aperçu le feu. Je n'ai pas entendu l'accusée conter d'autre histoire que celle là.

Quant le grand constable Moc et les détectifs sont venus chez nous, Léda les avait vus venir et s'était cachée dans un cachette à la maison, le même soir, elle est partie de chez nous.

J'ai dit dans mon examen en chef, que je suis venue ici pour sauver une innocente et contredire une menteuse, je parlais d'innocence, le temps qu'elle a été chez nous, ce qu'elle a fait par ici, je ne le sais pas, mais chez nous, l'accusée a eu un bon comportement, sous tous les rapports, on ne peut pas rien demander de mieux.

C'est McCormick, Jos Coupal et Fournier qui ont arrêté Léda chez nous, le dimanche à quatre heures du matin ; elle a été arrêtée en vertu d'une entente avec moi et M. McCormick, c'est moi qui l'ai livrée. Je faisais cela pour me sauver de la prison moi même ; un chat qui se noie se grippe ou il peut. Ils m'avaient promis d'arrêter les poursuites contre moi pour vente de boissons sans licence. Je n'en voulais pas à Léda dans ce temps là.

Le substitut du Procureur Général M. C. Bélanger, avec son habileté bien connue, s'est appliqué à faire ressortir la culpabilité de l'accusée d'ensemble de la preuve, a démontré sa participation tacite et volontaire sinon active à l'acte criminel.

Après que M. Moc fut venu, elle s'est déclarée comme étant Léda Lamontagne, et nous a raconté à la maison son histoire. Elle a dit que son mari avait été tué, qu'ils étaient jetés sur le lit, la lampe étant baissée, que vers deux heures et demie ils ont entendu frapper, son mari est allé ouvrir, elle a entendu un coup de pistolet et le bruit de la lampe qui se brisait, elle s'est sauvée et a perdu connaissance, et quand elle est revenue à elle, sur la côte, elle a aperçu le feu. Je n'ai pas entendu l'accusée conter d'autre histoire que celle là.

Quant le grand constable Moc et les détectifs sont venus chez nous, Léda les avait vus venir et s'était cachée dans un cachette à la maison, le même soir, elle est partie de chez nous.

J'ai dit dans mon examen en chef, que je suis venue ici pour sauver une innocente et contredire une menteuse, je parlais d'innocence, le temps qu'elle a été chez nous, ce qu'elle a fait par ici, je ne le sais pas, mais chez nous, l'accusée a eu un bon comportement, sous tous les rapports, on ne peut pas rien demander de mieux.

C'est McCormick, Jos Coupal et Fournier qui ont arrêté Léda chez nous, le dimanche à quatre heures du matin ; elle a été arrêtée en vertu d'une entente avec moi et M. McCormick, c'est moi qui l'ai livrée. Je faisais cela pour me sauver de la prison moi même ; un chat qui se noie se grippe ou il peut. Ils m'avaient promis d'arrêter les poursuites contre moi pour vente de boissons sans licence. Je n'en voulais pas à Léda dans ce temps là.

Le substitut du Procureur Général M. C. Bélanger, avec son habileté bien connue, s'est appliqué à faire ressortir la culpabilité de l'accusée d'ensemble de la preuve, a démontré sa participation tacite et volontaire sinon active à l'acte criminel.

Si la faute a été grande, le châtiement a été exemplaire et proportionné. Espérons que l'enseignement terrible que comporte cette série de procès et de condamnations profitera à quelqu'un et ne sera pas perdu.

SENTENCE REMISE A LA SEMAINE PROCHAINE
SHERBROOKE, 6 — Léda Lamontagne ne recevra pas sa sentence avant le milieu de la semaine prochaine.

Singulière histoire de vol

Les journaux de Montréal rapportent comme suit les opérations de vol, qui ont causé beaucoup d'émoi dans cette ville.

Un des vols les plus curieux et les plus incompréhensibles qui aient jamais eu lieu en cette ville, a été commis jeudi après midi.

L'un des accusés est un commerçant qui fait de bonnes affaires, et c'est certainement pas le besoin qui lui a fait commettre ce vol.

Le premier vol a été commis vers une heure, hier après midi. Quelques uns des cochers sur le poste remarquent deux hommes assis dans une voiture express, peinte en rouge, et portant sur les côtés le nom de "A. J. Martin, plombier, 1122 St. Laurent."

Arrivés en face de la maison, ils débarquèrent et ayant pénétré à l'intérieur, ils en sortirent bientôt avec un gros paquet.

Les cochers croyant que les deux individus avaient quelque ouvrage à faire dans la maison, ne prêtèrent aucune attention à leurs agissements.

Quelques instants après, l'express n'étant qu'à une centaine de verges de la maison, M. Hamilton arriva chez lui. Mais il en sortit aussitôt en criant à un cocher nommé Fagan : « Où sont les allés avec le butin ? »

Fagan indiqua la direction que les deux hommes avaient prise, et M. Hamilton sautant dans la voiture ordonna au cocher de poursuivre les voleurs.

La première fois qu'ils les aperçurent les deux hommes se trouvaient sur l'Avenue du Parc, et leur voiture atteignait justement le sommet de la côte.

Fagan fouetta son cheval, et rendit sur le sommet de la côte, M. Hamilton vit la voiture arrêtée et les deux hommes occupés à examiner le contenu du paquet, consistant en deux portefeuilles d'hiver, un portefeuille de printemps et autres objets.

Les voleurs ne s'attendaient pas sans doute à être poursuivis de si près, et ils ne furent pas médiocrement surpris en voyant arriver le cocher et M. Hamilton leur demanda d'abord où étaient les habits et les voleurs de répondre qu'ils avaient fait cela pour rire. M. Hamilton se rembarqua alors avec les habits, et les deux hommes s'éloignèrent de leur côté.

Lorsque madame Hamilton appela les cochers, en disant que les voleurs étaient dans la maison.

Les cochers se précipitèrent dans la maison, à l'étage supérieur, ils arrêtèrent le plus jeune des deux hommes, qui résistait beaucoup, mais les cochers réussirent à le maîtriser.

Un des cochers téléphona alors au poste central et les détectifs Cullen et Barrett, et le constable Boulard du poste No 6 se rendirent sur les lieux.

En attendant l'arrivée des policiers, les recherches continuèrent, mais sans succès ; cependant, madame Hamilton disait que le second voleur ne pouvait pas être sorti de la maison et les recherches recommencèrent.

Dans une chambre du premier étage, madame Hamilton remarqua une grande armoire qui était fermée, mais qu'elle avait ouverte quelques minutes auparavant. Elle essaya de tirer sur la porte, mais elle était retenue à l'intérieur.

Les cochers se mirent alors de la partie ; la porte fut ouverte et le second voleur, qui se trouvait caché là, fut mis en état d'arrestation, mais il résista terriblement, et sans l'assistance du constable Boulard, il se serait probablement échappé ; mais le constable le mit dans l'impossibilité de nuire, en lui mettant les menottes.

Les détectifs arrivèrent à ce moment, et agents de police et prisonniers se rendirent à la station No 6, avec la voiture qui avait servi à transporter les voleurs pendant la journée.

La station, les prisonniers ont donné leurs noms comme suit : Arthur James Martin, 29 ans, plombier, 1122 rue Saint Laurent, et Arthur Leblanc, 21 ans, employé de Martin.

Martin, sur lequel on trouva des brosse appartenant à M. Hamilton, expliqua l'affaire en disant qu'il avait pénétré dans la maison pour parvenir jusqu'à un individu qui travaillait sur le toit et qui lui devait \$5 qu'il voulait aller collecter.

Il a dit qu'il ignorait l'histoire des habits enlevés.

M. Hamilton dit qu'il a été volé à Noël, l'an dernier, et que les voleurs n'ont jamais été pincés.

Il parait que Martin était en possession de la ferme de son père, lorsqu'il a été arrêté.

Les prisonniers ont comparu devant le magistrat de police et ils ont été incarcérés pour huit jours, en attendant la fin de l'enquête.

intérieure, dont il n'était plus le maître. Il est certain que nous ne pouvons pas demeurer plus longtemps dans une incertitude aussi pénible ; il nous faut des éclaircissements prompts et complets, et, en tous cas, que les causes de cette situation soient clarifiées, et que l'Europe prenne elle-même en main la protection de ses nationaux.

Sur la nécessité d'une action commune des puissances, l'opinion est unanime. Les résidents des ports de Chine, s'adressant chacun à leur gouvernement, ne cessent de répéter que le danger est imminent et que la présence de forces maritimes importantes est seule capable de ramener les Américains à la raison.

On réclame de toutes parts la présence de canonnières à Kou Hou, à Nankin, à Hankow, à Fouchéou. La presse anglaise se montre particulièrement émue et elle réclame à grands cris des mesures énergiques ; mais elle est la première à sentir combien les résolutions isolées du gouvernement de la Grande Bretagne seraient ici de médiocre portée, et combien l'accord des puissances est nécessaire pour obtenir protection et justice.

Nous n'avons pas besoin de signaler au gouvernement de la République, ce qu'il y a de doublement grave et dans la situation de nos nationaux en Chine et dans l'émotion que ces nouvelles répandent parmi nous. Nous sommes convaincus que M. Ribot agira avec tout le tact et la fermeté dont il est capable.

Mais la condition première de toute amélioration des choses en Chine est l'accord des puissances. C'est ici qu'on voit clairement qu'il y a pour l'Europe des responsabilités communes dans le monde. Il n'est pas possible de supposer que les gouvernements ne comprennent pas leurs résolutions en conséquence.

La mort de Parnell

Les journaux de Paris s'accordent à dire que la mort de Parnell donnera un avantage énorme au parti libéral, et que'elle tendra sans aucun doute à rapprocher les partis en opposition sur la politique extérieure.

Une dépêche de Brighton dit que le certificat de décès dressé par les médecins attribue la mort de M. Parnell à une fièvre rhumatismale.

Dans un conseil de famille, on a décidé que les funérailles de M. Parnell seraient publiques et que l'enterrement aurait lieu à Avondale, comté de Wicklow (Irlande), où était né le chef irlandais.

Il avait été question, de faire l'autopsie de M. Parnell, mais après en avoir longuement délibéré, les médecins ont décidé de ne pas faire d'autopsie. Le docteur Gowers et deux autres médecins ont soigneusement examiné le corps, avant la mise en bière, et ont jugé que l'autopsie n'était pas nécessaire.

L'état du corps s'est modifié avec une telle rapidité qu'on a dû fermer le cercueil. Il n'y aura pas de service religieux à Brighton ; le corps sera transporté aujourd'hui à Londres, et y arrivera à temps pour prendre le train poste de nuit pour l'Irlande.

Entre souvenirs sur Parnell publiés par les journaux, se trouve un article de M. O'Connor, représentant au parlement un des districts de Liverpool ; M. O'Connor raconte avoir entendu dire en Amérique que, au cours du voyage que fit M. Parnell aux Etats Unis, le chef irlandais fit la rencontre à Newport d'une des beautés à la mode de la saison ; qu'il en tomba amoureux, et demanda en mariage et fut agréé conditionnellement ; mais soit que la dame fut inconstante, soit qu'un mariage avec un étranger déplaît à ses parents américains, elle ne l'épousa pas.

Ce fut pour Parnell un coup, auquel il fut très sensible. M. O'Connor cite les paroles mêmes, de Parnell, racontant plus tard cet incident : « Vous savez que j'ai été joué. Le mariage de cette femme n'a pas été heureux. Elle est séparée de son mari depuis plusieurs années. » M. O'Connor dit que Parnell était éminemment superstitieux, même dans les questions les plus banales.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville \$ 2.00
Un An par la Poste . . . 1.00

Pour rien au monde il ne serait resté dans une pièce où brûlaient à la fois trois bougies, et il considérerait le vert comme une couleur particulièrement défavorable. Lorsque la ville de Dublin lui a conféré le droit de cité, il a insisté tout spécialement, pour que la doublure de l'étui qui devait contenir le parchemin à lui destiné, ne fut pas verte mais violette. Le violet était sa couleur favorite, et il le considérait comme de très bon augure.

Petite réclamation dans un journal parisien : « Nos vélocipèdes à caoutchouc spongieux sont si perfectionnés, que l'on peut passer sur le corps d'un imprudent promeneur, sans en être incommodé. »

A l'occasion de l'arrivée des réservistes, le colonel Pékeac passe dans les chambrées, au moment de la soupe :

« Eh bien ! demande-t-il à un vingt huit jours, comment trouvez-vous le rata ? »

« Hum ! mon colonel ! A vrai dire, ce n'est pas fameux. »

« C'est vrai ; mais, enfin, vous ne crachez pas dessus ? »

« Non, mon colonel, on laisse ça aux cuisiniers. »

« La dernière de Vivier, le mystificateur célèbre. »

« Il va aux bureaux d'une officine spéciale : »

« Monsieur, vous vous chargez de la négociation de toutes sortes de fonds ? »

« Oui, monsieur, l'autre avec impatience. »

« Eh bien, j'ai un fonds de tristesse dont je voudrais bien me débarrasser. »

Le préfet du département des Deux Loires est en tournée d'inspection ; on vient de lui présenter le « corps » des pompiers.

Puis, désirant connaître le nom du capitaine des pompiers, il se tourne vers l'officier municipal : « Et les pompiers ont à leur tête ? »

« Un casque, monsieur le préfet. »

Dans la banquette de Paris : « C'est là, votre chalet, mais il est horrible ! »

« Si vous saviez, cependant, monsieur comme il est à la mode de puis quelque temps. »

« A la mode, cette affreuse bicyclette ? »

« Tout le monde assure qu'il est russe, tiq. »

Advertisement for L'EMULSION SCOTT, featuring a fisherman carrying a large cod fish on his back. Text describes it as a perfect emulsion with cod liver oil and vitamins.

Advertisement for La Brosse à soulier Envolee, showing an illustration of a person brushing their shoes. Text describes it as a new invention for shoe care.

Advertisement for Wolf's ACME Blacking, featuring an illustration of a horse and rider. Text describes it as a shoe polish that makes shoes shine like black diamonds.

Advertisement for BIKERON, featuring an illustration of a bicycle. Text describes it as a bicycle with a special frame and wheels.

CHARBON.

Les Meilleurs Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. O'Reilly & Henry

Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

RAN DU FLEUVE ST. LAURENT. RIMOUSKI, P. Q. Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bain, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et Baux de pêche.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU, (Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. I. F. BELANGER

159 Rue Bank. Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes : Toitures "Canada Plate" Toitures Métal nues, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines 234 rue Wellington.

MANQUE DE FORCES ANEMIE CHLOROSE LE FER BRAVAIS

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et a Grand Marche

AMUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COCHER DANS TOUTS LES GENRES ET TOUTS LES PRIX. CHE

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITE DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

Bryson, Graham & Cie.

Nous continuerons à donner des preuves palpables du fait que nous donnons généralement pour la valeur de l'argent, plus que n'importe quel maison d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique.

Grande Exposition d'Automne et d'Hiver.

Marchandises pour Robes utiles pour l'Automne. Draps Magnifiques pour Costumes. Serges Diagonales et de Mer. Etoffes en Poils de Chameau.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks. Epicerie une Spécialité.

PLACANT

Tout a l'Ordre.

La Grande Maison a Manteaux.

L'orienter à la langue argentine, comme les Irlandais se plaisent à appeler O'Connell, remarquait une fois que Lord Beaconsfield, alors Benjamin Disraeli, avait un profond respect pour la vérité, que très rarement il la disait.

JOHN MURPHY & CIE.

POUR MANTEAUX

Venez directement dans la grande maison de Manteaux.

John Murphy & Cie.

66 et 68 Rue Sparks.

Viandes a Bon Marche.

J'ouvrirai jeudi le 1er Octobre un étal au MARCHÉ BY aux Numéros 18 et 20, où j'offrirai en vente les meilleures viandes fraîches et fumées telles que :

- Rotis frais, Steak frais, Saucisses fraîches, Rognois frais, Pieds de cochon, JAMBONNEAUX

Vente au détail de toutes viandes fraîches ou fumées. Les prix sont marqués en chiffres connus.

UN SEUL PRIX Geo. Matthews.

W. BAKER & Co

Breakfast Cocoa

Pas de Chimiques

seul employé en sa préparation. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec du lait.

MUNN & CO

SCIENTIFIC AMERICAN PATENTS

Il suffit de froter légèrement les objets pour le parfumer

LINIMENT GENEAU

FEUILLETON du CANADA

LE Devoement d'un Pretre

Par PIERRE SALES

(Suite)

—Vous, ma chère enfant ! Elle eut à peine une seconde de trouble. —Mais oui, j'avais besoin de marcher un peu, dans cette nuit si parfumée, avant de dormir.

menades nocturnes ne vous valent rien, vous auriez mieux fait de ne pas quitter votre chambre. —Vraiment ? Elle demeura quelques instants silencieuse ; puis, d'une voix sifflante : —Vous avez raison, mon cher amiral, je retire, mais conseil pour conseil au lieu de surveiller des amoureux imaginaires vous feriez peut-être mieux de prendre garde aux jolies oeillades, toutes pleines de sentiment, que décoche votre fille à certain officier de la flotte.

dée, il ne fut plus question, ni dans les salons, ni dans les clubs, du baron de Kernizan. Et la baronne se trouva dans la bizarre situation d'une femme qui n'a plus de mari et ne peut pourtant pas se remarier. Elle accepta le lourd fardeau de ses peines avec une résignation sans égale et mérita les éloges de tous les dévotés.

il consulta Viviane. Et Viviane fit signe que oui. Après tout, ce n'était pas un tête à tête, puis-que Madeleine était là. Et Gilbert se trouva sous les arbres, en tre les deux jeunes filles. Viviane dit : —Nous nous mettrons à trois pour attendre mon cher frère.

so'ennité : —J'ai un pardon à vous demander, monsieur. —Il s'écria : —Vous, mademoiselle ! —Oui, en notre nom à tous. Sans nous, vous seriez, en ce moment, auprès de Mme votre mère. Elle vous attendait évidemment à une date fixe, et nous avons agi inconsidérément en faisant retarder votre congé ; je me suis rappelé trop tard que la santé de Mme Morel est délicate, que votre mère redoute toute émotion, toute déception surtout, et cela lui en aura été un bien grand de ne pas embrasser son fils, au moment même où elle l'espérait. Comme c'est moi, je vous parle bien franchement, aimant par dessus tout la vérité, qui suis la cause première de ce retard ; oui, c'est moi qui ai demandé à Philippe et à ma mère, de vous faire arrêter à votre passage à Toulon... Eh bien, je vous en demande pardon.

inattendue venait de la parcourir tout entière. Elle s'appuya sur une feuille de palmier et balbutia. —C'est mon excuse, monsieur, et je suis vraiment heureuse de voir que mon pardon m'est si doucement accordé. J'aime profondément mon frère et vous ai voué une grande reconnaissance, et chez moi, la reconnaissance ne saurait marcher sans l'amitié. J'ai la vôtre, n'est ce pas ? —Oh ! mademoiselle, l'amitié la plus respectueuse, la plus vive ! s'écria passionnément Gilbert. Je vous remercie, dit Viviane d'une voix tendre, une voix qui sembla céleste à Gilbert ; cela me cause une grande joie.

naît. Une fille aussi altière ne pouvait se laisser vaincre tout d'un coup par la surprise de son amour. Avant d'avouer tout son secret, elle avait besoin de longues méditations ; le don de son cœur, c'est à dire de toute sa vie, ne pouvait se faire si follement. Et elle sentait la nécessité d'éloigner, de regagner la villa. Et pourtant, elle n'opposait aucune résistance à Gilbert, qui avait repris sa main et y déposait un long baiser. Elle murmurait seulement : —Oh ! monsieur ! Elle entendit alors des pas. Viviane regarda à travers les feuillages. —Mon père ! Ils eurent quelques secondes d'effroi ; puis Viviane prit vivement son parti. Elle n'avait rien à cacher. —Allons au devant de lui. —Mais, murmura Gilbert en tremblant, comment lui expliquer ? —Je lui dirai que vous venez seulement d'arriver. Elle allait mentir pour lui, elle l'aimait donc, elle était bien à lui. Jamais, jusqu'à ce jour, un mensonge n'était sorti de ses lèvres. Ils s'enfuyèrent de dessous les arbres et eurent le chance de gagner une allée où l'amiral tombait justement. Il n'eut pas besoin des explications de sa fille. —Tiens ! vous arrivez sans ? demanda-t-il à Gilbert, en lui serrant cordialement la main. —Oui, mon père, dit Viviane voyant que Gilbert n'allait pas avoir mentir ; j'ai aperçu M. Mo. et je suis morfondant sur la route, et je l'ai fait entrer. L'amiral fronça un peu les sourcils, mais pour un motif que ne devina pas Gilbert. Et le pauvre lieutenant croyant que son tête-à-tête avait été surpris, perdit absolument contenance.

publié par le ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir Un An en Ville \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00 12eme. ANNEE No L'ENCYCLOPÉDIE DU PAPE LEON ET LA QUESTION DOUANIERE Un com'té de vingt membres le titre d'Union de la France ne, vient de se former à Paris, sous la présidence de M. le Chancelier. Dans une déclaration qui publiée, après la constitution du bureau, ce comité a fait acte de ses principes de justice, de charité et de paix, dit le Pape " a remis, dit le en pleine lumière avec un pables autorité " . Quels sont ces principes ? L'Union de la France chrétienne, faire son programme : c'est importer d'examiner ; d'aut que ces principes ont été l par le pape Léon XIII, au la question sociale, de la résoudre, et que l'As nouvelle formée à Paris, co parmi ses membres, des politiques considérables, p outre du président M. Challe a à sa tête, comme vice-dents, MM de Mun et Kall. Examinons donc, avec l' que'il mérite, le nouveau do pontifical ; les principes fon-taux une fois dégagés, nous rons ensuite les conséquences. De la condition des ouv est le sujet spécial qui e-dant l'encyclicale de Léon XIII ; comment doit-elle cette condition ? Quo- tion doit être donnée à la des rapports du travail et du c'est à dire à la question s. C'est ce qui fait l'objet de que. Faut-il adopter la solutio- te, le collectivisme, qui est l' de la propriété individuel- main mise de l'Etat sur- biens ? La réponse de Léon X est égard, catégorique : « Cette théorie, dit il, est s- nement injuste ; elle viole- légitimes des propriétaires, es fonctions de l'Etat et- boulevard de fond en co- difice social. » En quoi cette solution- injuste ? C'est que, nous- raison du travail entrepris- producteur, le but immen- par le travailleur, c'est d'o- bien qu'il possèdera « n' p- le droit strict de en user comm- semblera. » La conséquence de la- privée en propriété collec- préconisée par le socialis- rait l'autre effet de ce ret- ouvriers la libre dis, ou le- salaire : ce qui serait en co- avec la justice, car la prop- vée est de droit naturel. » Une considération app- de la nature humaine fra- sortir cette vérité : l'hom- maître de ses actions ; il- même, en quelque sorte, sa providence. » Tout cet exposé de prin- admirable et tracé de main- tre ; Léon XIII n'a pas o- le voit, les études d'écono- que qu'il faisait émet ar- de Pérouse, et les Say, les- Comte, les Bastiat ne- raient pas ce langage. Dans cette formule, d'u- sion remarquable : « l'ho- le maître de ses actions, il- même sa loi et sa provid- croirait retrouver la pro- Charles Comte que Bastiat- propriété ; » « L'homme est un é- maître de lui-même, de ses- et de leurs produits ; » en- c'est dans la nature ir- l'homme que se trouvent l- ments mêmes de la libér- propriété. Remarquez que Léon- tache la propriété au trava- à sa naturelle origine ;- maître, Bastiat, il a le- droit, pour tout homme, d- librement de la valeur d- son travail. Les termes sont presq- quement semblables ; la p- tous cas, est la même. Or, cette pensée, il faut l- la bien mettre en lumièr- à une portée immense ; e-

Publié par le

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir

Un An en Ville \$ 4.00

Un An par la Poste . . . \$ 3.00

12eme. ANNEE No

L'ENCYCLOPÉDIE

DU PAPE LEON

ET LA

QUESTION DOUANIERE

Un com'té de vingt mem

le titre d'Union de la France

ne, vient de se former à Paris,

sous la présidence de M. le

Chancelier.

Dans une déclaration qui

publiée, après la constitution

du bureau, ce comité a fait acte

de ses principes de justice,

de charité et de paix, dit le

Pape " a remis, dit le

en pleine lumière avec un

pables autorité " .

Quels sont ces principes

? L'Union de la France chrétienne,

faire son programme : c'est

importer d'examiner ; d'aut

que ces principes ont été l

par le pape Léon XIII, au

la question sociale,

de la résoudre, et que l'As

nouvelle formée à Paris, co

parmi ses membres, des

politiques considérables, p

outre du président M. Challe

a à sa tête, comme vice

présidents, MM de Mun et Kall

. Examinons donc, avec l'

que'il mérite, le nouveau do

pontifical ; les principes fon-

taux une fois dégagés, nous

rions ensuite les conséquences.

De la condition des ouv

est le sujet spécial qui e-

tant l'encyclicale de Léon XIII ;